

Constellium SE

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**RSM France**  
26 rue Cambacérès  
75008 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2025)**

A l'assemblée générale  
**Constellium SE**  
Washington Plaza  
40-44 rue Washington  
75008 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Constellium SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 25 février 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

RSM France

*Thierry Leroux*

 *Géraldine Vilmint*

Thierry Leroux

Géraldine Vilmint

## COMPTES ANNUELS 2025

**Constellium SE**  
Washington Plaza  
40-44 rue Washington  
75008 Paris  
France



## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### SOMMAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024	2
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET LE 31 DÉCEMBRE 2024	4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025	5
NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1. Participations	6
1.2. Créances rattachées à des participations	6
1.3. Opérations en devises	6
1.4. Actions auto-détenues	7
1.5. Provisions pour charges	7
1.6. Retraites et indemnités de départ à la retraite	7
1.7. Emprunts et dettes d'exploitation	7
1.8. Transactions avec les parties liées	7
1.9. Régime fiscal	7
1.10. Instruments financiers	8
1.11. Frais d'émission d'emprunts à étaler	8
NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025	8
NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES	8
NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	8
NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN	9
5.1. Participations	9
5.2. Créances rattachées à des participations	10
5.3. Actions auto-détenues	11
5.4. Autres créances	11
5.5. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion	12
5.6. Capitaux propres	12
5.7. Provisions et dépréciations inscrites au Bilan	14
5.8. Emprunts	14
5.9. Autres dettes	15
5.10. Charges à payer	15
5.11. Produits à recevoir	16
5.12. Etats des échéances des créances et des dettes	16
NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	18
6.1. Chiffre d'affaires	18
6.2. Autres achats et charges externes	18
6.3. Effectif moyen	18
6.4. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et des organes de direction	18
6.5. Honoraires des commissaires aux comptes	18
6.6. Résultat financier	19
6.7. Résultat exceptionnel	20
6.8. Impôt sur les bénéfices	20
NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS	21
7.1. Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite	21
7.2. Engagements hors bilan - garanties données	21
7.3. Engagements hors bilan - instruments de couverture	21
NOTE 8. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIÉS EN 2024	22

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024

Actif (en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
		Brut	Amort. et dépréciation (à déduire)	Montant net	Montant net
Capital souscrit non appelé		—	—	—	—
Frais d'établissement		—	—	—	—
Immobilisations incorporelles		—	—	—	—
Immobilisations corporelles		—	—	—	—
Immobilisations financières <sup>(1)</sup> :					
Participations	5.1	104 442	—	104 442	104 442
Créances rattachées à des participations	5.2	1 805 094	—	1 805 094	1 938 376
Autres titres immobilisés	5.3	93 521	(364)	93 157	13 328
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>2 003 057</b>	<b>(364)</b>	<b>2 002 693</b>	<b>2 056 146</b>
<sup>(1)</sup> Dont à moins d'un an				25 098	27 368
Stocks et en-cours		—	—	—	—
Créances <sup>(2)</sup> :					
Créances clients et comptes rattachés		400	—	400	584
Autres créances	5.4	87 171	—	87 171	191 700
Valeurs mobilières de placement :					
Actions propres	5.3	43 803	—	43 803	22 621
Disponibilités		—	—	—	—
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>131 374</b>	<b>—</b>	<b>131 374</b>	<b>214 905</b>
Frais d'émission des emprunts	5.8	16 963		16 963	20 426
Primes de remboursement des emprunts		—		—	—
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	5.5	49 856		49 856	108 900
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 201 250</b>	<b>(364)</b>	<b>2 200 886</b>	<b>2 400 377</b>
<sup>(2)</sup> Dont à moins d'un an				85 071	189 784

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET AU 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Passif</i>		<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Au 31 décembre 2024</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>		<i>Montant net</i>	<i>Montant net</i>
Capital (dont versé : 2 936 milliers d'euros)		2 936	2 936
Primes d'émission, de fusion, d'apport		428 874	428 874
RÉSERVES :			
Réserve légale		300	300
Report à nouveau		35 171	74 949
(Perte) de l'exercice		(7 184)	(39 778)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5.6</b>	<b>460 097</b>	<b>467 281</b>
Provisions pour charges	5.7	25 263	20 935
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>25 263</b>	<b>20 935</b>
Autres emprunts obligataires	5.8	1 621 433	1 754 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 537	2 521
Dettes fiscales et sociales		4 635	2 622
Autres dettes	5.9	38 065	43 488
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 665 670</b>	<b>1 803 261</b>
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	5.5	49 856	108 900
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF</b>		<b>2 200 886</b>	<b>2 400 377</b>

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<b>Produits d'exploitation :</b>			
Production vendue - prestation de services		85 543	74 508
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>6.1</b>	<b>85 543</b>	<b>74 508</b>
Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions		—	1 147
Autres produits		—	4 812
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>85 543</b>	<b>80 467</b>
<b>Charges d'exploitation :</b>			
Autres achats et charges externes	6.2	(105 457)	(98 661)
Impôts, taxes et versements assimilés		(102)	(5)
Salaires		(3 750)	(3 793)
Cotisation sociales		(1 539)	(1 356)
Autres charges		(1 616)	(6 519)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(112 464)</b>	<b>(110 334)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(26 921)</b>	<b>(29 867)</b>
<b>Produits financiers :</b>			
De participations <sup>(1)</sup>		86	5 086
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé <sup>(1)</sup>		85 534	88 612
Autres intérêts et produits assimilés <sup>(1)</sup>		3 066	8 800
Reprises sur provisions, dépréciations		10 753	—
Différences positives de change		703	21 526
Autres produits financiers		6 114	—
<b>Total des produits financiers</b>		<b>106 256</b>	<b>124 024</b>
<b>Charges financières :</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(7 790)	(17 270)
Intérêts et charges assimilées <sup>(2)</sup>		(76 305)	(79 463)
Différences négatives de change		(848)	(21 365)
Autres charges financières		(10 560)	(90)
<b>Total des charges financières</b>		<b>(95 503)</b>	<b>(118 188)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>6.6</b>	<b>10 753</b>	<b>5 836</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(16 168)</b>	<b>(24 031)</b>
Produits exceptionnels		—	10 853
Charges exceptionnelles		—	(45 599)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6.7</b>	<b>—</b>	<b>(34 746)</b>
Participation des salariés aux résultats		—	—
Impôts sur les bénéfices	6.8	8 984	18 999
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>200 783</b>	<b>234 343</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>(207 967)</b>	<b>(274 121)</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(7 184)</b>	<b>(39 778)</b>
<sup>(1)</sup> Dont produits concernant les entités liées		88 686	102 498
<sup>(2)</sup> Dont intérêts concernant les entités liées		(4)	(2)

Annexe aux comptes annuels  
2025

**Constellium SE**  
Washington Plaza  
40-44 rue Washington  
75008 Paris  
France



## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

Les informations ci-après constituent l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de Constellium SE, une société européenne immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 R.C.S. Paris et dont le siège social est situé à Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France (« **Constellium SE** » ou la « **Société** »).

La Société est la société consolidante du groupe Constellium (le « **Groupe** »).

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2025.

### NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Tout comme les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la Société ont été établis conformément aux principes comptables français figurant dans le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables française (« ANC ») relatif au Plan Comptable Général.

Le Plan Comptable Général est modifié depuis le 1er janvier 2025 par le règlement ANC n°2022-06 (voir Note 3).

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques sous réserve des exceptions mentionnées ci-après.

Les principales méthodes utilisées en application des principes comptables français sont les suivantes :

#### 1.1. Participations

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport (y compris les frais d'acquisition des titres). Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée par la direction d'après la valeur d'utilité déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant notamment compte de la quote-part de situation nette, de l'actif net réévalué et des flux de trésorerie futurs actualisés.

#### 1.2. Créances rattachées à des participations

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation peut être constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

#### 1.3. Opérations en devises

Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère (soit en monnaie autre que l'euro) sont comptabilisées pour leur contre-valeur euros à la date de l'opération.

La Société gère son exposition au risque de change de manière à minimiser la volatilité des flux de trésorerie liés aux variations des taux de change et applique la comptabilité de couverture conformément aux principes comptables français.

À la date de clôture de l'exercice, les dettes, les créances et les disponibilités sont revalorisées au cours du 31 décembre 2025. Les écarts entre les valeurs historiques de comptabilisation et les revalorisations ci-dessus sont portés au bilan en « Ecart de conversion et différences d'évaluation ». Les Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (pertes latentes de change non compensées) font l'objet d'une provision pour risques, en totalité, dans le cas d'opérations non couvertes.

Dans le cas d'opérations couvertes, aucune provision n'est constatée, sauf à ce qu'un risque de perte résultant d'inefficacité partielle dans la relation de couverture ne soit identifié. Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, les impacts liés au change sont proches de zéro car les emprunts en dollars sont naturellement couverts par le montant nominal des prêts en dollars.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 1.4. Actions auto-détenues

Les actions Constellium SE rachetées par la Société et affectées à des plans d'intéressement en actions sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Toutes les autres actions rachetées sont comptabilisées en autres titres immobilisés.

Les actions rachetées sont comptabilisées, à la date de livraison, à leur coût d'acquisition incluant les frais de transaction.

Pour les actions comptabilisées en autres titres immobilisés, lorsqu'à la date de clôture de l'exercice, la valeur de marché de ces dernières devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat financier, à hauteur du montant de cette différence.

Les actions auto-détenues affectées aux plans d'intéressement en actions et comptabilisées en valeurs mobilières ne font pas l'objet d'une dépréciation. Conformément au règlement ANC n°2014-03, une provision pour charges est constituée sur la période d'acquisition des droits par les salariés bénéficiaires de plans d'intéressement en actions.

La charge relative aux actions rachetées par la Société, utilisées pour servir des plans d'intéressement en actions arrivés à échéance au cours de l'exercice, est comptabilisée en charges de salaires et traitements pour les actions définitivement attribuées aux salariés de la Société et en charges financières pour les actions acquises par les salariés des autres entités du Groupe.

### 1.5. Provisions pour charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Lorsque la situation nette des filiales est négative, sans perspective de redressement rapide, une provision pour risques est dotée à la hauteur du montant de recapitalisation qui serait nécessaire pour redresser la situation nette négative.

### 1.6. Retraites et indemnités de départ à la retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont constatés en engagements hors bilan ; aucune provision n'est comptabilisée par la Société à ce titre.

### 1.7. Emprunts et dettes d'exploitation

Les emprunts et dettes d'exploitation sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement.

### 1.8. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont constituées des entités du périmètre de consolidation du Groupe. Il n'y a pas de transaction, autre que les transactions conclues à des conditions normales de marché, entre la Société et ses parties liées.

### 1.9. Régime fiscal

Depuis le 1er janvier 2018, la Société, en tant que société mère intégrante, est la seule entité redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles (ci-après l'« **Impôt sur les sociétés** ») pour les sociétés membres du groupe français d'intégration fiscale, aux termes de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, les sociétés membres du groupe français d'intégration fiscale versent, le cas échéant, à la Société, l'Impôt sur les sociétés dont elles auraient été redevables si elles avaient été imposées séparément. La Société comptabilise la dette globale d'impôt du groupe d'intégration fiscale sur la base du résultat d'ensemble. La différence entre les contributions à l'impôt sur les sociétés reçues des filiales et la dette globale d'impôt sur les sociétés du groupe d'intégration fait apparaître au compte de résultat un gain de l'intégration fiscale en cas de dette globale d'impôt du groupe inférieure aux contributions des filiales, et, inversement, une perte de l'intégration fiscale si la dette globale d'impôt sur les sociétés du groupe d'intégration est supérieure aux contributions des filiales.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 1.10. Instruments financiers

Les risques liés aux fluctuations des taux de change font l'objet d'une gestion définie et coordonnée par le Groupe. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des taux de change, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existants à la clôture de l'exercice ou d'engagements et transactions prévues hautement probables.

La Société procède à une analyse des caractéristiques de ces instruments financiers et les qualifie, le cas échéant, comme des opérations de couverture sur le plan comptable. Les opérations non dénouées à la clôture de l'exercice sont valorisées à leur valeur de marché, déterminée en application de modèles et techniques généralement admis et selon les hypothèses de valeur, de taux de change et de report/déport fournis par les agences de notation financière.

Toutes les couvertures de risques de change sont prises au moyen d'instruments cotés (achat ou vente à terme) ou sur des marchés de gré à gré avec des contreparties financières de premier rang.

### 1.11. Frais d'émission d'emprunts à étaler

Les frais d'émission d'emprunts comprennent les frais relatifs aux emprunts de la Société. Ils sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.

## NOTE 2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

En février 2024, la Société a annoncé que son Conseil d'administration avait autorisé un programme de rachat d'actions d'une durée de trois ans pour un montant maximum de 300 millions de dollars américains expirant le 31 décembre 2026. Dans le cadre de ce programme, durant l'exercice 2025, la Société a racheté un nombre total de 8 914 355 actions pour un montant de 101 millions d'euros. En mars 2025, 815 749 actions rachetées au titre de ce programme ont été remises aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées à la suite de l'attribution définitive d'actions dans le cadre d'un des plans d'attribution gratuite d'actions de la Société. Voir Note 5.3 pour le récapitulatif des opérations liées aux rachats d'actions.

## NOTE 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

La Société applique depuis le 1er janvier 2025 le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable. Les changements significatifs sont relatifs aux actions auto-détenues, auparavant classées en résultat exceptionnel, tel que prévu par le règlement applicable au 31 décembre 2024. Le nouveau règlement applicable au 1er janvier 2025 prévoit explicitement que ces éléments sont désormais classés en résultat financier. En présence de reclassements de présentations affectant certains postes des états financiers 2024 présentés dans les états financiers de l'exercice 2025, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 tels qu'arrêtés et publiés figurent à la fin de cette annexe (voir Note 8).

## NOTE 4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2025.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

#### 5.1. Participations

Les titres de participation comprennent les titres détenus des sociétés suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024	Augmentation	Diminution	Dépréciation	Reprise de dépréciation	Au 31 décembre 2025
Constellium International	93 276	—	—	—	—	93 276
Constellium Deutschland GmbH	11 166	—	—	—	—	11 166
Valeur brute	104 442	—	—	—	—	104 442
Dépréciation	—	—	—	—	—	—
Valeur nette	104 442	—	—	—	—	104 442

(en milliers d'euros)	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus au 31/12/2025			Montant net des prêts consentis par la Société	Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	Résultat du dernier exercice clos <sup>(2)</sup>	Distributions encaissées par la Société en 2025
			Brute	Dépréciation	Nette				
<b>Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Société)</b>									
Constellium International <sup>(1)</sup>	214 853	100 %	93 276	—	93 276	—	14 215	(30 767)	—
A. Total des filiales			93 276	—	93 276	—			—
<b>Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)</b>									
Constellium Deutschland GmbH <sup>(1)</sup>	133 958	10 %	11 166	—	11 166	—	36 606	(23 511)	86
B. Total des participations			11 166	—	11 166	—			86
C. Total des filiales et des participations (A+B)			104 442	—	104 442	—			86

(1) Pas de cautions et aval consentis au bénéfice des filiales.

(2) D'après les états financiers 2024 audités de l'entité concernée.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 5.2. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux prêts consentis par la Société à certaines de ses filiales.

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024	Effet de change	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 2025
Prêts à Constellium International :					
\$325M du 30 juin 2020 au 15 juin 2028	312 832	(36 237)	—	—	276 595
\$500M du 24 février 2021 au 15 avril 2029	481 280	(55 750)	—	—	425 530
€300M du 2 juin 2021 au 15 juillet 2029	300 000	—	—	—	300 000
€180M du 8 juillet 2021 au 15 juillet 2029	180 000	—	—	—	180 000
Prêts à Constellium France Holdco :					
€300M du 8 août 2024 au 15 août 2032	300 000	—	—	—	300 000
Prêts à Constellium Finance :					
\$350M du 8 août 2024 au 15 août 2032	336 896	(39 025)	—	—	297 871
Intérêts courus sur prêts	27 282	—	85 534	(87 804)	25 012
Dividendes garantis	86	—	—	—	86
<b>TOTAL</b>	<b>1 938 376</b>	<b>(131 012)</b>	<b>85 534</b>	<b>(87 804)</b>	<b>1 805 094</b>

- **Prêt en date du 30 juin 2020 à Constellium International**
  - Nominal de 325 millions de dollars américains : ce prêt a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,906%.
- **Prêt en date du 24 février 2021 à Constellium International**
  - Nominal de 500 millions de dollars américains : ce prêt a pour échéance le 15 avril 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,968%.
- **Prêt en date du 2 juin 2021 à Constellium International**
  - Nominal de 300 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,350%.
- **Prêt en date du 8 juillet 2021 à Constellium International**
  - Nominal de 180 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,125%.
- **Prêt en date du 8 août 2024 à Constellium France Holdco**
  - Nominal de 300 millions d'euros : ce prêt a pour échéance le 15 août 2032 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,581%.
- **Prêt en date du 8 août 2024 à Constellium Finance**
  - Nominal de 350 millions de dollars américains : ce prêt a pour échéance le 15 août 2032 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,581%.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 5.3. Actions auto-détenues

	Situation au 31 décembre 2024		Augmentations - Rachats effectués en 2025		Diminution - annulations et livraison à l'échéance des plans d'intéressement en actions		Réaffectations et virements de compte à compte		Au 31 décembre 2025		Dépréciation (1)	Au 31 décembre 2025
	Nombre d'actions	Montant en K€	Nombre d'actions	Montant en K€	Nombre d'actions	Montant en K€	Nombre d'actions	Montant en K€	Nombre d'actions	En K€ (valeur brute)	Montant en K€	En K€ (valeur nette)
Actions affectées à des opérations potentielles de croissance externe	1 463 442	24 444	5 256 603	69 076	—	—	—	—	6 720 045	93 520	(363)	93 157
<b>Sous-total immobilisations financières</b>	<b>1 463 442</b>	<b>24 444</b>	<b>5 256 603</b>	<b>69 076</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6 720 045</b>	<b>93 520</b>	<b>(363)</b>	<b>93 157</b>
Actions affectées aux plans d'intéressement en actions	1 833 134	22 621	3 657 752	32 341	(815 749)	(11 159)	—	—	4 675 137	43 803	—	43 803
<b>Sous-total actif circulant</b>	<b>1 833 134</b>	<b>22 621</b>	<b>3 657 752</b>	<b>32 341</b>	<b>(815 749)</b>	<b>(11 159)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 675 137</b>	<b>43 803</b>	<b>—</b>	<b>43 803</b>
<b>Total opérations sur actions auto-détenues</b>	<b>3 296 576</b>	<b>47 065</b>	<b>8 914 355</b>	<b>101 417</b>	<b>(815 749)</b>	<b>(11 159)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>11 395 182</b>	<b>137 323</b>	<b>(363)</b>	<b>136 960</b>

(1) Provision pour dépréciation constituée au titre des actions rachetées et comptabilisées en immobilisations financières pour un montant égal à la différence entre le prix de rachat et la valeur de marché des actions au 31 décembre 2025. Ce montant s'élevait à 11 116 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Voir aussi les Notes 1.4 et 6.6.

### 5.4. Autres créances

(en milliers d'euros)		Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Etat - TVA		13	2 308
Comptes courants Groupe	(1)	75 669	170 823
Impôts sur les bénéfices	(2)	8 989	16 045
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	(3)	—	24
Autres	(4)	2 500	2 500
<b>TOTAL</b>		<b>87 171</b>	<b>191 700</b>

- (1) Ce poste représente la créance de *cash-pool* détenue vis-à-vis de la société Constellium Finance, filiale indirecte de la Société qui est la centrale de trésorerie du Groupe.
- (2) Créance vis-à-vis de l'État correspondant principalement aux crédits d'impôt recherche (8 049 milliers d'euros pour l'année 2025 et 8 613 pour l'année 2024), réduction d'impôt mécénat (101 milliers d'euros pour l'année 2025 et 112 milliers d'euros pour l'année 2024) et crédits d'impôt famille (84 milliers d'euros pour l'année 2025 et 119 milliers d'euros pour l'année 2024) des membres du groupe français de l'intégration fiscale.
- (3) Créance nette entre l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôt sur les sociétés qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice.
- (4) Principalement une créance liée au droit à indemnisation au titre d'engagements pris en matière de retraite vis-à-vis d'anciens salariés du Groupe.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 5.5. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion

Montant au 31 décembre 2025

<i>(en milliers d'euros)</i>	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif
Créances rattachées à des participations	49 856	—
Autres emprunts	—	49 856
<b>Total</b>	<b>49 856</b>	<b>49 856</b>

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, l'exposition de la Société aux fluctuations de change est nulle. La Société applique la comptabilité de couverture, ainsi les pertes latentes comptabilisées en écarts de conversion actif ne sont pas provisionnées.

### 5.6. Capitaux propres

- Variation des capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 décembre 2024</i>	<i>Distribution de dividendes</i>	<i>Affectation du résultat</i>	<i>Augmentation / diminution</i>	<i>Au 31 décembre 2025</i>
Capital social	2 936	—	—	—	2 936
Primes d'émission	428 874	—	—	—	428 874
Réserve légale	300	—	—	—	300
Report à nouveau	74 949	—	(39 778)	—	35 171
Perte de l'exercice	(39 778)	—	39 778	(7 184)	(7 184)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>467 281</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(7 184)</b>	<b>460 097</b>

L'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2025 a décidé d'affecter la perte nette 2024 (soit 39 778 milliers d'euros) en report à nouveau.

- Nombre et valeur nominale des actions composant le capital social**

	<i>Nombre au début de l'exercice</i>	<i>Créées au cours de l'exercice</i>	<i>Nombre à la clôture de l'exercice</i>	<i>Valeur nominale</i>
Actions ordinaires	146 819 884	—	146 819 884	0,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>146 819 884</b>	<b>—</b>	<b>146 819 884</b>	

- Rémunération fondée sur des actions (RSUs/PSUs)**

La Société a mis en place périodiquement des instruments de rémunération fondés sur des actions :

- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Restricted Stock Units** » ou « **RSUs** ») attribuées au Directeur Général et à certains salariés du Groupe. Les droits rattachés à ces RSUs sont acquis à condition que les bénéficiaires demeurent mandataires sociaux/salariés de la Société ou du Groupe sans interruption, jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution). A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque RSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit, d'une action de la Société ;
- Des unités/instruments donnant lieu à la livraison d'actions (dites « **Performance Stock Units** » ou « **PSUs** ») attribuées au Directeur Général et à certains salariés du Groupe. Les droits rattachés à ces PSUs sont acquis à

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

condition que les bénéficiaires demeurent mandataires sociaux/salariés de la Société/du Groupe sans interruption jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits (définie à la date d'attribution) et sont soumis à des conditions de performance. A la fin de la période d'acquisition des droits, chaque PSU donne lieu à la livraison au bénéficiaire, à titre gratuit, d'actions de la Société, dont le nombre peut varier en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits calculé en fonction du niveau de performance.

La condition de performance des PSUs attribuées de 2022 à 2025 est fonction du TSR (« **Total Shareholder Return** ») de Constellium au cours des périodes d'acquisition des droits par rapport au TSR d'indices prédéterminés. Les droits liés aux PSUs seront *in fine* acquis en fonction d'un coefficient multiplicateur d'acquisition des droits se situant entre 0% et 200%.

Les tableaux ci-dessous décrivent les variations intervenues au titre des PSUs et RSUs au cours de l'exercice 2025 :

- Plans de RSUs

Année d'attribution		2022	2023	2023	2024	2024	2025	2025	2025
Mois d'attribution		mars	mars	juillet	mars	juin	mars	mai	octobre
<b>Nombre de RSUs au 31 décembre 2024</b>	<b>1 667 811</b>	<b>492 438</b>	<b>595 632</b>	<b>56 301</b>	<b>517 082</b>	<b>6 358</b>	—	—	—
Nombre d'unités attribuées en 2025	1 327 320	—	—	—	—	—	1 003 518	23 002	300 800
Nombre de droits acquis en 2025	(491 188)	(491 188)	—	—	—	—	—	—	—
Nombre d'unités annulées en 2025	(446 842)	(1 250)	(124 086)	—	(121 813)	—	(199 693)	—	—
<b>Nombre de RSUs au 31 décembre 2025</b>	<b>2 057 101</b>	—	<b>471 546</b>	<b>56 301</b>	<b>395 269</b>	<b>6 358</b>	<b>803 825</b>	<b>23 002</b>	<b>300 800</b>

- Plans de PSUs

Année d'attribution		2022	2023	2024	2024	2025	2025	2025
Mois d'attribution		mars	mars	mars	juin	mars	mai	octobre
<b>Nombre de PSUs au 31 décembre 2024</b>	<b>1 780 833</b>	<b>535 601</b>	<b>661 086</b>	<b>571 682</b>	<b>12 464</b>	—	—	—
Nombre d'unités attribuées en 2025	1 744 524	—	—	—	—	1 109 767	45 092	589 665
Nombre d'actions additionnelles potentielles (sur-performance)	—	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de droits acquis en 2025	(324 561)	(324 561)	—	—	—	—	—	—
Nombre d'unités annulées (départs et sous-performance)	(1 011 745)	(211 040)	(218 437)	(209 741)	—	(372 527)	—	—
<b>Nombre de PSUs au 31 décembre 2025</b>	<b>2 189 051</b>	—	<b>442 649</b>	<b>361 941</b>	<b>12 464</b>	<b>737 240</b>	<b>45 092</b>	<b>589 665</b>

Lorsque les droits au titre des RSUs/PSUs sont définitivement acquis, les RSUs/PSUs donnent lieu à la livraison d'actions, à titre gratuit, aux bénéficiaires d'actions de la Société.

La Société a utilisé 815 749 actions rachetées pour livrer les actions au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions arrivé à l'échéance en mars 2025 et a comptabilisé à ce titre dans les comptes de l'exercice une charge financière de 10 547 milliers d'euros concernant les actions livrées aux salariés du Groupe autres que ceux de Constellium SE et 611 milliers d'euros en salaires et traitements pour les actions livrées aux salariés de Constellium SE. Au 31 décembre 2025, la Société a constaté un produit financier de 6 114 milliers d'euros correspondant au montant des rachats d'actions refacturés par la Société à certaines de ses filiales. Voir aussi Note 6.6.

Par ailleurs, au 31 décembre 2025, une provision de 25 263 milliers d'euros est comptabilisée, constituée sur la base de l'estimation par la Société de la probabilité que les plans d'attribution gratuite d'actions en cours au 31 décembre 2025

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

seront servis, à leur échéance, avec les actions rachetées (elle s'élevait à 20 935 milliers d'euros au 31 décembre 2024). Voir Notes 5.7 et 6.6.

Une cotisation patronale spécifique est exigible en France le mois suivant la date de livraison des actions au bénéficiaire à la suite de l'acquisition définitive des droits au titre d'un plan. Une provision est comptabilisée par la Société à ce titre pour les salariés de la Société bénéficiaires de ces plans, constituée de manière progressive sur la période d'acquisition des droits par le bénéficiaire. Le montant total de la provision comptabilisée au 31 décembre 2025 s'élève à 507 milliers d'euros (elle était de 358 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

### 5.7. Provisions et dépréciations inscrites au Bilan

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Au 31 décembre 2025
			Utilisées	Non- utilisées	
Provision sur plans d'attributions d'actions gratuites	20 935	4 328	—	—	25 263
<b>TOTAL PROVISION POUR CHARGES</b>	<b>20 935</b>	<b>4 328</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>25 263</b>

La Société a constitué une provision, calculée sur la base de l'estimation par la Société de la probabilité que les plans d'attribution d'actions gratuites d'actions en cours au 31 décembre 2025 seront servis, à leur échéances avec les rachats d'actions (voir Notes 5.6 et 6.6).

### 5.8. Emprunts

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2024	Effet de change	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 2025
Emprunts Obligataires Senior :					
\$325M émis le 30 juin 2020	312 832	(36 237)	—	—	276 595
\$500M émis le 24 février 2021	481 280	(55 750)	—	—	425 530
€300M émis le 2 juin 2021	300 000	—	—	—	300 000
€300M émis le 8 août 2024	300 000	—	—	—	300 000
\$350M émis le 8 août 2024	336 896	(39 025)	—	—	297 871
Intérêts courus sur Emprunts Obligataires Senior	23 622	—	76 305	(78 490)	21 437
<b>TOTAL</b>	<b>1 754 630</b>	<b>(131 012)</b>	<b>76 305</b>	<b>(78 490)</b>	<b>1 621 433</b>

Les frais d'émission des Emprunts Obligataires Senior ont été capitalisés sur la ligne « Frais d'émission d'emprunts » et sont amortis sur la durée de vie de chaque Emprunt Obligataire Senior auquel ils sont directement rattachés. Le solde des frais d'émission d'emprunt capitalisés au 31 décembre 2025 s'élève à 17 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 2,2 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de juin 2020 ;
- 3,1 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de février 2021 ;
- 2,5 millions d'euros pour l'Emprunt Obligataire de juin 2021 ;
- 9,2 millions d'euros pour les Emprunts Obligataires d'août 2024.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

- **Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020**
  - Nominal de 325 millions de dollars américains : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 juin 2028 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,625% (taux annuel effectif de 6,05%).
- **Emprunt Obligataire Senior émis le 24 février 2021**
  - Nominal de 500 millions de dollars américains : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 avril 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,750% (taux annuel effectif de 4,04%).
- **Emprunt Obligataire Senior émis le 2 juin 2021**
  - Nominal de 300 millions d'euros : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 juillet 2029 et porte intérêt au taux annuel fixe de 3,125% (taux annuel effectif de 3,40%).
- **Emprunts Obligataires Senior émis le 8 août 2024**
  - Nominal de 300 millions d'euros : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 août 2032 et porte intérêt au taux annuel fixe de 5,375% (taux annuel effectif de 5,727%).
  - Nominal de 350 millions de dollars américains : cet Emprunt Obligataire Senior a pour échéance le 15 août 2032 et porte intérêt au taux annuel fixe de 6,375% (taux annuel effectif de 6,766%).

Les Emprunts Obligataires Senior émis en 2021 sont assujettis à des conditions de performance liées au développement durable.

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de sûretés et est garanti d'une manière non assortie de sûretés par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales, et de participer aux fusions.

La Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

### 5.9. Autres dettes

(en milliers d'euros)		Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	(1)	33 265	37 748
Etat - TVA		—	911
Autres	(2)	4 800	4 829
<b>Total</b>		<b>38 065</b>	<b>43 488</b>

- (1) Au 31 décembre 2025, les dettes vis-à-vis des membres du groupe français d'intégration fiscale correspondent :
- Aux dettes liées aux crédits d'impôt recherche pour un montant de 29 684 milliers d'euros (au titre des exercices 2022 à 2025) et à d'autres crédits d'impôt pour un montant de 414 milliers d'euros ;
  - Au montant net entre l'impôt sur ses sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôt sur les sociétés qu'elles ont versés à la Société au cours de l'exercice, soit un montant net total de 3 167 milliers d'euros.

- (2) Principalement un engagement pris en matière de retraite vis-à-vis d'anciens salariés du Groupe.

### 5.10. Charges à payer

(en milliers d'euros)		Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Intérêts courus sur emprunts		21 437	23 622
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 459	1 399
Dettes fiscales et sociales		2 797	1 541
<b>Total</b>		<b>25 693</b>	<b>26 562</b>

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 5.11. Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Au 31 décembre 2024</i>
Intérêts courus sur prêt - Constellium International	11 382	11 933
Intérêts courus sur prêt - Constellium France Holdco	6 279	6 604
Intérêts courus sur prêt - Constellium Finance	7 351	8 745
<b>Total</b>	<b>25 012</b>	<b>27 282</b>

### 5.12. Etats des échéances des créances et des dettes

<i>Etat des créances (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>À un an au plus</i>	<i>À plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>À plus de cinq ans</i>
Créances rattachées à des participations				
Prêts intercompagnies	1 779 996	—	1 182 125	597 871
Intérêts courus débiteurs	25 012	25 012	—	—
Dividendes à recevoir	86	86	—	—
<b>TOTAL DES CRÉANCES LIÉES À L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 805 094</b>	<b>25 098</b>	<b>1 182 125</b>	<b>597 871</b>
Clients et comptes rattachés	400	400	—	—
Autres créances				
Etat - TVA	13	13	—	—
Comptes courants Groupe	75 669	75 669	—	—
Impôts sur les bénéfices	8 989	8 989	—	—
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	—	—	—	—
Autres	2 500	—	—	2 500
<b>TOTAL CRÉANCES LIÉES À L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>87 571</b>	<b>85 071</b>	<b>—</b>	<b>2 500</b>
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>1 892 665</b>	<b>110 169</b>	<b>1 182 125</b>	<b>600 371</b>
Prêts intercompagnies remboursés en cours d'exercice	—			

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

<i>Etat des dettes (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>À un an au plus</i>	<i>À plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>À plus de cinq ans</i>
Emprunts				
Emprunts	1 599 996	—	1 002 125	597 871
Intérêts courus créditeurs	21 437	21 437	—	—
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 621 433</b>	<b>21 437</b>	<b>1 002 125</b>	<b>597 871</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 537	1 537	—	—
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	2 124	2 124	—	—
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	836	836	—	—
Dettes fiscales	—	—	—	—
Pénalités	56	56	—	—
Impôts	871	871	—	—
Etat - TVA	748	748	—	—
Autres dettes				
Autres	4 800	—	—	4 800
Comptes courants de l'intégration fiscale en France	33 265	10 803	22 462	—
<b>TOTAL DES AUTRES DETTES</b>	<b>44 237</b>	<b>16 975</b>	<b>22 462</b>	<b>4 800</b>
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 665 670</b>	<b>38 412</b>	<b>1 024 587</b>	<b>602 671</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	—	—	—	—

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### NOTE 6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

#### 6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé des refacturations aux différentes sociétés du Groupe des services de management et de prestations informatiques (« *Management and IT service fees* »). Depuis le début de l'exercice 2022, la Société centralise l'ensemble de ces flux pour le Groupe.

#### 6.2. Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	2025	2024
Prestations reçues des filiales	(99 520)	(90 321)
Honoraires & Autres	(5 937)	(8 340)
<b>TOTAL</b>	<b>(105 457)</b>	<b>(98 661)</b>

Pour l'exercice 2025, les principales prestations reçues des filiales par la Société correspondent pour l'essentiel à des frais de gestion du Groupe (« *Management and IT service fees* ») pour 81,7 millions d'euros, ainsi que des « *Stewardship fees* » pour 16,6 millions d'euros.

#### 6.3. Effectif moyen

##### Effectif moyen salarié durant l'année 2025

Effectif	Femme	Hommes
Cadres	2	4
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

#### 6.4. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et des organes de direction

Le montant total des jetons de présence des membres du Conseil d'administration s'élève à 864 milliers d'euros pour l'exercice 2025 (correspondant à 583 milliers d'euros après déduction de la retenue à la source française et des prélèvements sociaux lorsqu'applicables). Ce montant est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes ».

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti aux membres du Conseil d'administration et aux organes de direction.

La Société n'a aucun engagement de retraite et d'indemnités assimilées concernant les membres du Conseil d'administration et les organes de direction au 31 décembre 2025.

#### 6.5. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	2025		2024	
	PwC	RSM	PwC	RSM
Certification des comptes sociaux et consolidés	2 678	109	2 673	108
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	85	—	75	—
Services autres que la certification des comptes	66	10	210	13
<b>TOTAL</b>	<b>2 829</b>	<b>119</b>	<b>2 958</b>	<b>121</b>

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 6.6. Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé des charges d'intérêts liées aux emprunts et des frais financiers facturés aux filiales au titre des prêts qui leur sont consentis et des éléments relatifs aux actions auto-détenues.

Le résultat de change est proche de zéro car les emprunts en dollars de la Société sont naturellement couverts par des prêts en dollars (d'un même montant nominal) consentis par la Société à ses filiales.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024
<b>Produits financiers</b>		
De participations	86	5 086
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	85 534	88 612
Autres intérêts et produits assimilés	3 066	8 800
Reprise dépréciation actions auto-détenues	10 753	—
Différences positives de change	703	21 526
Autres produits financiers (1)	6 114	—
<b>Total des produits financiers</b>	<b>106 256</b>	<b>124 024</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Amortissement des frais d'émission capitalisés sur emprunt	(3 462)	(3 642)
Dépréciation des frais d'émission d'emprunts capitalisés	—	(2 511)
Dépréciation sur actions auto-détenues	—	(11 116)
Dotations aux provisions sur plans d'attributions d'actions gratuites (2)	(4 328)	—
Autres charges financières		
Intérêts et charges assimilées	(76 305)	(79 462)
Différences négatives de change	(848)	(21 365)
Autres charges financières (3)	(10 560)	(92)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(95 503)</b>	<b>(118 188)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>10 753</b>	<b>5 836</b>

(1) Les autres produits financiers de 6 114 milliers d'euros correspondent au titre de l'exercice 2025 au montant des rachats d'actions refacturées par la Société à certaines de ses filiales. Ces éléments étaient classés en produits exceptionnels en 2024 (voir Note 6.7).

(2) La Société a constitué en 2025 un complément de provision de 4 328 milliers d'euros pour porter la provision, constituée sur la base de l'estimation par la Société de la probabilité que les plans d'attribution d'actions gratuites d'actions en cours au 31 décembre 2025 seront servis, à leur échéances avec les rachats d'actions, à 25 263 milliers d'euros au 31 décembre 2025. En 2024, la dotation correspondante a été comptabilisée en charges exceptionnelles (voir Notes 5.7 et 6.7).

(3) Les autres charges financières correspondent essentiellement au titre de l'exercice 2025 aux coûts des actions Constellium SE rachetées et livrées en 2025 aux salariés du groupe autres que les salariés de la Société à la suite de l'acquisition définitive de leurs droits au titre d'un plan d'attributions gratuites d'actions. Ces éléments étaient classés en charges exceptionnelles au 31 décembre 2024 (voir Note 6.7).

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### 6.7. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2025		2024	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges / produits exceptionnels sur opérations en capital	—	—	(24 664)	10 853
Dotations aux provisions	—	—	(20 935)	—
<b>TOTAL</b>	—	—	<b>(45 599)</b>	<b>10 853</b>

Au 31 décembre 2024, la charge exceptionnelle sur opérations en capital correspondait aux coûts des actions Constellium SE rachetées en 2024 et livrées en 2024 aux salariés du Groupe autres que les salariés de la Société à la suite de l'acquisition définitive de leurs droits au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions. Le produit exceptionnel de l'exercice correspond au montant des rachats d'actions refacturés par la Société à certaines de ses filiales.

La charge exceptionnelle comptabilisée au titre de l'exercice 2024 à hauteur de 20 935 milliers d'euros correspondait à une provision constituée sur une base de l'estimation par la Société de la probabilité que les plans d'attribution gratuite d'actions encours au 31 décembre 2024 soient servis, à leur échéance, avec les actions rachetées.

Au titre de l'exercice 2025, ces éléments sont comptabilisés dans le résultat financier (voir Note 6.6).

### 6.8. Impôt sur les bénéfices

Conformément à la convention d'intégration fiscale (basée sur le principe de neutralité) conclue entre la Société et ses filiales, chaque filiale verse à la Société le montant d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2025, le produit d'impôt de 8 984 milliers d'euros (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 30,18 % tenant compte de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises) se décompose principalement de la façon suivante :

- Un produit de 9 013 milliers d'euros, correspondant au gain généré par l'intégration fiscale française en 2025 (dette d'impôt du groupe inférieure aux contributions reçues des filiales) ;
- Une perte de 70 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du gain généré par l'intégration fiscale en 2024.

Pour mémoire, au 31 décembre 2024 le produit d'impôt de 18 999 milliers d'euros (calculé sur la base d'un taux d'imposition à 25,82 %), correspondait principalement à :

- Un produit de 19 213 milliers d'euros, correspondant au gain généré par l'intégration fiscale française en 2024 (dette d'impôt du groupe inférieure aux contributions reçues des filiales) ;
- Un produit de 183 milliers d'euros correspondant à l'ajustement du gain généré par l'intégration fiscale en 2023 ;
- Une perte de 391 milliers d'euros lié aux conséquences des contrôles fiscaux dont certaines de ses filiales françaises ont fait l'objet et qui sont devenues définitives en 2024 (la Société étant seule redevable des droits et des pénalités résultant des rectifications apportées aux résultats fiscaux de ses filiales).

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022, le groupe français d'intégration fiscale ne dispose plus de déficit d'ensemble reportable.

Au 31 décembre 2025, le montant des déficits fiscaux transférés et restant à imputer par les filiales s'élève à 293 millions d'euros.

Après examen de la structure du Groupe à la lumière des règles dites « Pilier 2 » dans chaque juridiction où le Groupe est implanté et sur la base des états financiers 2025, la Société, en sa qualité d'entité mère ultime du groupe, n'est pas soumise à l'impôt complémentaire prévu par les règles dites « Pilier 2 » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

**NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS**

En dehors des engagements hors bilan décrits ci-dessous, il n'existe pas de transaction ou d'accord entre la Société et une ou plusieurs autres entités, même non constituées en sociétés, qui présenteraient des risques et des avantages significatifs non traduits au bilan et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation de la situation financière de la Société.

**7.1. Engagements hors bilan – engagements pris en matière de retraite**

Le montant total des engagements pris en matière de retraite est de 1 324 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,00 % (contre 3,40 % au 31 décembre 2024) ;
- Taux d'inflation : 2,00 % (contre 2,00 % au 31 décembre 2024) ;
- Mortalité : table INSEE 2019-2021 ;
- Taux d'évolution générale des salaires : 2,00 % (contre 2,00 % au 31 décembre 2024).

**7.2. Engagements hors bilan - garanties données**

Il n'y a aucune obligation de tiers garantie par la Société et restant en vigueur au 31 décembre 2025.

**7.3. Engagements hors bilan - instruments de couverture**

Tout comme au 31 décembre 2024, au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucun instrument de couverture non échu.

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

### NOTE 8. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIÉS EN 2024

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Au 31 décembre 2024</i> <i>Montant net</i>
Immobilisations financières	
Participations	104 442
Créances rattachées à des participations	1 938 376
Actions auto-détenues	13 328
	2 056 146
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 056 146</b>
Clients et comptes rattachés	584
Autres créances	191 700
Disponibilités	—
Actions auto-détenues	22 621
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>214 905</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	20 426
Écart de conversion actif	108 900
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 400 377</b>
CAPITAUX PROPRES	
Capital social	2 936
Primes d'émission	428 874
Réserve légale	300
Report à nouveau	74 949
Résultat de l'exercice	(39 778)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>467 281</b>
Provisions	
Provisions pour charges	20 935
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>20 935</b>
DETTES FINANCIERES	
Emprunts	1 754 630
	1 754 630
DETTES	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 521
Dettes fiscales et sociales	2 622
Autres dettes	43 488
	48 631
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 803 261</b>
Écart de conversion passif	108 900
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 400 377</b>

## Comptes annuels 2025 – CONSTELLIUM SE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2024</b>
Chiffre d'affaires	74 508
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 147
Autres produits	4 812
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>80 467</b>
Autres achats et charges externes	(98 661)
Impôts, taxes et versements assimilés	(5)
Salaires et traitements	(3 793)
Charges sociales	(1 356)
Autres charges	(6 519)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(110 334)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(29 867)</b>
Produits d'intérêts	97 412
Reprise provision pour dépréciation des titres de participation	—
Différences positives de change	21 526
Autres produits financiers	5 086
<b>Total des produits financiers</b>	<b>124 024</b>
Intérêts et charges assimilées	(79 475)
Différences négatives de change	(21 365)
Dotations financières aux amortissements et provisions	(6 153)
Autres charges financières	(11 195)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(118 188)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 836</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(24 031)</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 853
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>10 853</b>
Dotations aux provisions	(20 935)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(24 664)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>(45 599)</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(34 746)</b>
Impôts sur les bénéfices	18 999
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(39 778)</b>